

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 18-106-1905 solde

n° 18-106-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 106 du 01/09/1905

Date de publication

1 août 1905

Date du numéro

1 septembre 1905

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 1er août 1905 el bour comoter de la même date, le personnel en service à l'hôpital de Djibouti est fixé comme suit; AHMET Dbrahä. infirmier à la solde mensuelle de 50 francs. CATANE infirmier à la solde mensuelle de 35 francs. MOHAMED Kebir. infirmier à la solde mensuelle DE 25 FRANCS. MOUSSA DANKALI aide infirmier, à la solde mensuelle de 20 Francs, MOUSSA, laveur, à la solde mensuelle de 35 francs SAHAT., cuisinier, à la solde mensuelle de 70 francs HUSSEIN, aide cuisinier, à la solde mensuelle de 15 francs.